

FLASH INFO

Gommecourt-Clachaloze



Numéro 5 - Octobre 2016

Edito du Maire



Chers concitoyens, chers amis,

Ce flash info d'octobre 2016, quoiqu'un peu tardif (mais nous y remédions), s'inscrit toujours dans la démarche communicative que nous avons souhaité, il est un peu le support annexe papier de votre site internet qui lui est très consulté de par sa réactivité. Si ces deux outils peuvent contribuer à faire fonctionner une vraie démocratie locale alors, nos objectifs seront pleinement atteints.

Un changement concernant les délégations et les répartitions de nos forces au service de l'intérêt général de notre commune

était nécessaire et a été appliqué. M. Guyslain Rosset a présenté verbalement au conseil du 7 septembre dernier sa démission de 3ème adjoint et de Conseiller Municipal. J'ai pris acte, et après en avoir averti M. Le Sous-préfet, j'ai réuni le Conseil municipal qui protocolairement a statué et conservé le poste de 3ème adjoint. M. Mouloud Abdedou a été élu à cette fonction.

Je remercie le Conseil Municipal qui, fidèle à nos promesses de campagne, a voté le budget communal 2016 et n'a pas augmenté les impôts locaux malgré cette baisse continue des dotations et la grande hausse des impôts fonciers du département à voir en page 6.

La rentrée scolaire de septembre aura été pour Gommecourt une rentrée active, studieuse et riche en projets, active pour ceux qui ont repris le chemin du travail, studieuse pour les 72 écoliers de notre école communale enrichie de nouveaux professeurs des écoles autour de Mme Vanessa Gourdel, enseignants que nous soutenons et que nous remercions. Félicitons nous d'avoir une école cette année encore pleine de projets.

Grâce à Jean Luc Leleux écrivain et sculpteur, un ouvrage de plus de 120 pages qui reprend deux monographies, l'une de M. Sébastien Ferrant instituteur à Gommecourt et l'autre de M. Paul Aubert, sortira avant la fin de l'année 2016. Ces monographies représentent une bonne photographie de nos villages de la fin du 19ème siècle.

Notre intercommunalité s'enrichira de 10 communes nouvelles dès le 1er janvier 2017.

Un village actif et animé, convivial et solidaire, où il fait bon vivre tous ensemble, voilà ce que je souhaite conforter avec votre équipe municipale, avec le concours de nos associations communales qui animent et offrent un fort panel d'activités aux habitants et bien sûr avec le concours de chacune et chacun d'entre vous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce flash Gommecourtois.

Votre Maire, Jacques GUERIN

Stop Incivilités

Nous avons constaté ces derniers mois des incivilités qui affectent notre "Vivre ensemble" : Arrachage de plots d'accès au chemin devant le cimetière, trottoirs souillés par des travaux de ravalement, chiens errants ou qui aboient toute la journée, sacs poubelles, déchets sauvages, 4/4 qui détruisent les collines etc

Bientôt un citystade à Gommecourt



Comme vous le savez la municipalité a pris la décision de faire construire un terrain multisport (city stade)dans l'espace situé devant le cimetière , à côté du terrain de pétanque .

Le montant de cet investissement de 61913€ sera subventionné par la vente d'un terrain appartenant à la commune et la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) d'un montant de 12292€



Le city stade pourra être utilisé par les enfants, les adolescents ainsi que par les adultes avec plusieurs formules pour la pratique du sport : football, basket, volley, tennis, etc..

Il sera utilisé également par les enfants de l'école et pour les activités périscolaires.

Les travaux ont débuté le 19 Septembre et devraient se terminer fin Octobre ce qui permettra aux enfants de l'école d'en profiter dès la rentrée des vacances d'automne .



Implantation à la Villeneuve en Chevré



Projection du citystade devant le cimetière.

Qu'est devenue la cabine téléphonique ?



Trop coûteuses en entretien suite aux actes de vandalisme et rendues obsolètes par l'essor des téléphones portables, les cabines téléphoniques ne sont plus rentables pour Orange (France Télécom).

Sa couverture du réseau mobile étant suffisante dans les Yvelines (zéro zone blanche), Orange s'est donné jusqu'au 31 décembre 2017 pour les retirer de la voie publique. Pour Gommecourt, c'est

fait puisque la cabine téléphonique située Place Charles de Gaulle à Gommecourt a été retirée le 30/08/2016 après midi.

Eclairage public : les économies

Les villages de Gommecourt et de Clachalozé profitent, depuis quelques mois, d'un éclairage nouvellement mis en place. Les LED ont remplacé les anciennes ampoules des lampadaires. Le constat est sans appel : l'éclairage est beaucoup plus efficace et l'économie engendrée n'est pas négligeable. En effet, nous relevons une **économie de 40 % de nos dépenses de fonctionnement.**



Fleurissement



Nous avons profité des beaux jours pour démarrer notre projet de fleurissement de la Commune. Les membres de la commission "Environnement & cadre de vie" ont fait le tour de Gommecourt et de Clachaloze au mois de juin afin de déterminer les endroits à fleurir.

Des jardinières ont été achetées puis placées sur le pont qui mène à Sainte Geneviève, sur le lavoir et à la mairie.

Les bacs aux entrées des deux villages ont été regarnis.

Nous avons choisi un fleurissement "durable" grâce au choix de plantes vivaces, graminées et prairies fleuries.

Des bandes de graminées et des plantes jachères vont être mises en place avant la fin de l'automne, ce qui permettra leur floraison dès le printemps prochain.

Si vous avez des idées à nous apporter pour nous aider dans ce projet, n'hésitez pas à contacter la mairie qui fera suivre à la Commission "Environnement & cadre de vie".



La Commission "Environnement & cadre de vie"

Rappel sur nos "Poubelles"

La commune a décidé, à la suite de nombreux abus, de retirer les conteneurs communaux d'ordures ménagères et des Emballages Ménagers Recyclables situés dans le hameau de Clachaloze.

Les habitants doivent impérativement se procurer des conteneurs aux normes.



La CCPIF (Communauté de communes des Portes d'Ile de France) vend des poubelles au prix de 28 ou 33 € selon leur contenance (140 ou 240 litres). Les habitants peuvent les acheter sur place, un justificatif de domicile et le paiement par chèque leur seront demandés.

Les employés de la CCPIF ne ramassent plus les sacs poubelle déposés dans la rue.

Modification permanences Mairie



La Mairie de Gommecourt adapte ses horaires d'ouverture au public pour mieux servir ses concitoyens. La permanence de Mairie du vendredi est supprimée en raison d'un manque d'affluence et sera déplacée au jeudi aux horaires habituels 17h30-19h.

A partir du 01 octobre 2016, les horaires de permanences de Mairie seront les suivants :

Lundi, Mercredi et Jeudi de chaque semaine de 17h30 à 19h.

Dépôts sauvages ?

Encore une fois, l'incivilité a frappé !



La Commission "Environnement & cadre de vie"

Bientôt un livre sur Gommecourt

En plus de la passion de la sculpture, Jean-Luc Leleux aime l'histoire locale, il a écrit beaucoup de livres sur l'histoire de la région des Portes de d'île de France et, sortira prochainement avec le concours financier du Conseil municipal un nouveau livre de cet auteur local.

L'Ouvrage de plus de 120 pages reprend deux monographies, l'une de M. Sébastien FERRANT instituteur à Gommecourt et l'autre de M. Paul Aubert.

Ces monographies représentent une bonne photographie de nos villages de la fin du 19ème siècle et elles sont un témoignage du rôle essentiel des instituteurs de Jules Ferry et des mentalités de cette époque.

Vous découvrirez des noms ayant marqué la vie de Gommecourt-Clachalozé mais aussi des témoignages de personnages locaux, vous saurez qui étaient le curé Avoine, le grognard de Napoléon, Mlle Dauvergne.

Vous découvrirez des gens ayant vécu dans nos villages comme Olivier Greif, Maxime Relo, et l'histoire plus récente de Robert Ménessier décrite par sa sœur etc... C'est une belle documentation avec de nombreuses illustrations qui paraîtra avant la fin de cette année et que vous pourrez vous procurer facilement.



Sortie des anciens



Une fois encore les anciens de notre commune se sont retrouvés début Juillet pour un voyage culturel et festif. Cette année la destination fut Compiègne.

Visite du palais où Napoléon III a demandé la main de la future impératrice Eugénie... puis visite du musée de la voiture et du vélo.

Nous nous sommes dirigés ensuite vers l'auberge du Mont Saint Pierre, dans la forêt de Compiègne où nous avons dégusté des spécialités de la région telle que la ficelle picarde.

Ensuite direction Rethondes pour rejoindre la clairière des monuments de l'armistice, et le musée abritant le wagon où les plénipotentiaires allemands signèrent le 11 Novembre 1918 à 5h15 la convention d'armistice, devant la délégation franco-britannique dirigée par le maréchal Foch.

Le 22 Juin 1940, le chancelier Hitler imposa à la délégation française de signer la convention d'armistice au même endroit. Il ne faut pas le dire mais le wagon n'est pas le vrai car celui-ci avait été envoyé en Allemagne par le chancelier Hitler et détruit en 1945 ...

Sur le chemin de retour, petit détour par le château de Pierrefond, juste pour nous donner l'envie d'y retourner.



Gommecourt a joué le jeu pour le "Jour de la nuit"



Depuis 8 ans, l'Etat organise début octobre la manifestation : "le jour de la nuit". Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Cette année, la municipalité a souhaité participer à cet événement qui prend de plus en plus d'ampleur.

Du samedi 8 octobre 2016 à 20h au lendemain à 6h00, la commune de Gommecourt-Clachalozé a éteint ses lampadaires. Ce fût l'occasion pour les habitants de venir observer le ciel. Le club Copernic, l'association d'astronomie de Vert a permis à tous d'admirer les étoiles à l'aide de lunettes, de télescopes sur le terrain de football de Clachalozé. En parallèle, les bénévoles ont installé un planétaire à la salle communale pour expliquer la rotation des saisons et le phénomène des météorites.

On a pu observer des planètes : Saturne, Neptune mais aussi la galaxie Andromède ainsi que les beaux cratères de la Lune. Une quarantaine de personnes était présente pour l'occasion. C'était super !

La Commission "Environnement & cadre de vie".

Baisse de dotations de l'état... FPIC, Méga hausse de la Fiscalité Yvelinoise...

Le gouvernement a levé le voile sur le volet collectivités locales du projet de loi de finances pour 2017, devant le Comité des finances locales le mardi 27 septembre 2016 et le texte reprend les engagements du chef de l'Etat sur la réduction de la **baisse des dotations** aux collectivités locales.

En ce qui concerne la péréquation horizontale, le fonds de péréquation intercommunal et communal «**FPIC**» restera semble t-il plafonné à un milliard d'euros. Il faut rappeler ici que la somme que la commune de Gommecourt devrait payer si elle n'était pas financée par la CCPIF, est pour cette année 2016, de 17 614 €, en 2015 le montant était de 14 254 €. soit 3 360 €. de plus. Où s'arrêtera t-on ? Cela représente en dépense pour notre communauté de communes 780 000 €.

Stupéfaction dans chaque foyer Gommecourtois et Yvelinois en ouvrant sa **taxe foncière**, en effet, jusqu'à ce jour, le Département des Yvelines était régulièrement loué pour la rigueur de ses finances. *"Mais à cause des décisions absurdes du Gouvernement, les bons élèves sont lésés"*, regrette Pierre Bédier Président **du Département des Yvelines**. Il rappelle que les frais de fonctionnement et la masse salariale du Département sont les plus bas de France (17 % du budget).

Notre Département semble être le plus touché de France par ce système de péréquation, en tout et pour tout la dotation Globale de Fonctionnement (DGF) du Département des Yvelines est ponctionnée de 90 % en trois ans. C'est la fin de l'exception yvelinoise.

Pour autant, malgré son augmentation, la taxe foncière 2016 du Département des Yvelines qui passe de 7,58% à 12,58%, reste la plus basse des Départements de grande couronne.

Les taux communaux 2015 - Malgré la conjoncture, pas d'augmentation !...

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 11 avril 2016 à 20 h 30, à la mairie pour voter le budget communal, budget qui est l'acte administratif par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles.

Le débat réalisé au préalable pour les orientations budgétaires a tenu compte de la prévision en hausse de la taxe foncière du département, il s'est avéré lors de la lecture du budget 2016, tant en fonctionnement qu'investissement et malgré la baisse de dotation qu'il n'était pas nécessaire de procéder à une augmentation des taux afin de ne pas encore alourdir la fiscalité des Gommecourtois.

Le maire a souligné que les taux communaux n'ont pas été augmentés depuis son élection en 2001.

Taxe d'Habitation : **6.71 %** - Taxe Foncière Bâtie : **13.42 %** - Taxe Foncière Non Bâtie : **42.21 %**

COMMUNE : **276 GOMMECOURT**
 ARRONDISSEMENT : **78 MANTES-LA-JOLIE**
 TRESORERIE SPL : **101 TRES BONNIERES SUR SEINE**



N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
 2016

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS					
	Bases d'imposition effectives 2015 1	Taux d'imposition communaux de 2015 2	Taux d'imposition plafonnés 2016 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2016 4	Produits à taux constants (col 4 x col 2 ou col 3) 5
Taxe d'habitation.....	1 234 852	6,71	>>>	1 248 000	83 741
Taxe foncière (bâti).....	712 225	13,42	>>>	714 700	95 913
Taxe foncière (non bâti).....	11 726	42,21	>>>	11 800	4 981
CFE.....			>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants 6			>>>		
Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires 7			>>>		
				Total :	184 635

Compte Administratif communal de l'année 2015

Fonctionnement

RECETTES

Produits d'exploitation	26 455,33 €
Recettes fiscales	256 162,54 €
Dotations & participations	78 175,54 €
Autres recettes	22 519,33 €

DÉPENSES

Frais de personnel	162 366,55 €
Charges à caractère général	117 224,67 €
Participations/Subventions	38 011,77 €
Charges de gestion courante	30 703,19 €
Charges exceptionnelles	8 889,36 €
Charges financières	11 688,26 €

TOTAUX	383 302,74 €	368 883,80 €
---------------	---------------------	---------------------

Investissement

RECETTES

Subventions	43 585,00 €
Dotations et fonds divers	62 345,32 €

DÉPENSES

Travaux/achats/amortissements	226 213,86 €
Remboursement emprunts	16 782,94 €

TOTAUX	105 930,32 €	242 996,80 €
---------------	---------------------	---------------------

Budget Prévisionnel Communal 2016

Fonctionnement

RECETTES

Produits d'exploitation	19 100,00 €
Recettes fiscales	213 382,02 €
Dotations et participations	62 871,00 €
Produits divers de gestion	7 000,00 €
Excédent reportés	348 928,61 €

DÉPENSES

Frais de personnel	247 250,00 €
Charges à caractère général	156 230,00 €
Participations Organismes	34 387,63 €
Frais de gestion courante	38 000,00 €
Prélèvement pour investissement	21 407,87 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €
Charges financières	11 042,33 €
Réserves exceptionnelles	122 279,80 €
Amortissements	684,00 €

TOTAUX	651 281,63 €	651 281 63 €
---------------	---------------------	---------------------

Investissement

RECETTES

Subventions	41 084,00 €
amortissements	684,00 €
Investissement reporté	112 173,94 €
Dotations et fonds divers	21 417,87 €
FCTVA	9 089,00 €
Produit de vente	50 000,00 €
Reste à réaliser	44 343,50 €

DÉPENSES

Exé. d'investissement reporté	104 030,44 €
Travaux et achats	99 346,00 €
Remboursement emprunts	17 428,87 €
Dépenses imprévues d'Invest.	5 500,00 €
Reste à réaliser	52 487,00 €

TOTAUX	278 792,31 €	278 792,31 €
---------------	---------------------	---------------------



Fusion CCPIF - Plateau de Lommoye

Le Plateau de Lommoye rejoint la Communauté de Communes.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, dite loi NOTRe, vise à renforcer les intercommunalités. Celle-ci passeront ainsi de 5 000 à 15 000 habitants minimum et seront organisées autour de bassins de vie. C'est dans ce cadre que le Préfet des Yvelines a officiellement informé les présidents des intercommunalités et les maires du département, de son projet de schéma départemental de coopération intercommunale dans lequel les communautés de communes des Portes de l'Île de France (CCPIF) et du Plateau de Lommoye sont fusionnées. En effet, la communauté de communes du Plateau de Lommoye (CCPL), ayant une population inférieure à 15 000 habitants, se devait de rejoindre une intercommunalité voisine. Ci-dessous le lien internet pour en savoir plus.

<http://www.communaute-de-communes-portes-ile-de-france.fr/communaute-communes/fusion.html>

SSF : Sauveteurs Sans Frontières



VOUS POUVEZ SAUVER DES VIES !!!

Grâce à une application **GRATUITE** pour smartphone nommée SSF (Sauveteurs Sans Frontières) créée par une ONG reconnue dans le monde entier, vous pouvez recevoir de l'aide ou sauver une vie en attendant l'arrivée des secours que vous ou le malade aurez prévenu grâce à un seul bouton.

Si vous avez des notions de 1er secours il vous suffit de le notifier en remplissant votre profil et cocher « je suis secouriste » ce qui permettra de vous prévenir en cas de besoin autour de chez vous et de vous déplacer si vous êtes disponible jusqu'à la personne en difficulté qui aura **alerté**.

La municipalité recherche une pompe à eau ancienne

La mairie avec l'aide des bénévoles de notre village souhaite restaurer un vestige de la chapelle St Fiacre de Clachaloz. Il s'agit de la colonne de soutien de l'ancienne pompe située rue de l'Eau à Gommecourt.

Si vous avez en votre possession une vieille pompe à eau inutilisée, merci de contacter la mairie : mairie@gommecourt.fr ou par téléphone au 01.30.93.06.91.



MERCI pour notre patrimoine !

Perception de Bonnières

La trésorerie de Bonnières sur seine est en travaux. Elle rouvrira ses portes début novembre.



Bibliothèque - Appel à bénévoles



La municipalité recherche des bénévoles pour la bibliothèque. Nous savons à quel point il est difficile de se rendre disponible, c'est pour cette raison que nous souhaitons avoir plusieurs bénévoles afin d'organiser un planning pour diminuer les contraintes. Si cela vous intéresse, merci de contacter la mairie :

01 30 93 06 91
12 bis rue des écoles
mairie@gommecourt.fr

ECOLE : RAPPEL PLAN VIGIPIRATE

Suite à l'arrêté préfectoral, le stationnement devant l'école communale **est strictement interdit** (marquage jaune sur le trottoir).

Tout véhicule en infraction sera verbalisé.

Pensez à la sécurité de nos enfants !



Arbres fruitiers et haies au Parc du Vexin



Habitants, entreprises et associations du territoire du Parc, vous pouvez bénéficier :
⇒ de tarifs préférentiels,
⇒ de 30% de subvention pour toute commande d'arbustes de haies champêtres et d'arbres fruitiers de variétés locales.

Date limite de commande :
28 octobre 2016

Pour plus d'informations :
Maison du Parc
Marie-Laure Jorelle
au 01 34 48 65 96
ou par mail : ml.jorelle@pnr-vexin-francais.fr



Comme chaque année, le Parc naturel régional du Vexin français renouvelle son action de commande groupée d'arbustes de haies champêtres et d'arbres fruitiers de variétés régionales destinées aux habitants, associations et entreprises du territoire. Ces commandes (inférieures à 1500 EUR HT) sont passées auprès d'un pépiniériste conventionné par le Parc.

Une subvention de 30 % est accordée à chaque commande et un acte d'engagement est signé entre le bénéficiaire et le Parc.

La date limite de commande est le vendredi 28 octobre prochain et une livraison à la Maison du Parc à Théméricourt est prévue vers le 25 novembre.

Ci-dessous les liens concernant les plaquettes sur les haies champêtres et arbres fruitiers :

http://www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/28/document_fichier_fr_haies.pdf

http://www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/29/document_fichier_fr_vergers.pdf

MAPA : résidence pour nos anciens



La MAPA (Maison d'Accueil Pour Personnes Âgées) de la Communauté de Communes des Portes de l'Île de France (CCPIF) est fonctionnelle depuis l'été. Les MAPA sont des petites unités de vie **non médicalisées** limitées à moins de 25 résidents, inscrites dans une politique de logement social et dont le projet poursuit l'objectif d'offrir un vrai chez soi aux personnes âgées de l'aire géographique voisine, commune, communauté de communes.

Retrouvez plus d'informations sur votre site internet :

<http://gommecourt.fr/news/ouverture-le-10-juin-de-la-maison-daccueil-pour-personnes-agees/>

Maison d'Accueil pour Personnes Âgées
1 chemin de la République
78 840 FRENEUSE

la Communauté de Communes vous répond au 01.30.93.16.72

APEGC - Kermesse 2016

Une belle affluence ce samedi 25 juin pour cette Kermesse 2016 organisée par l'association pour l'école de Gommecourt-Clachalozé (APEGC).



Danses et chants étaient au rendez-vous pour les petits et les grands. Le repas fût convivial et les chanceux ont pu repartir avec un lot gagné au tirage de la tombola.



A l'année prochaine !

Aide aux devoirs : recherchons des bénévoles



Aide aux devoirs

Mairie et APEGC souhaiteraient proposer un service d'aide aux devoirs aux enfants de notre commune. Les modalités ne sont pas encore définies mais nous profitons de ce Flash info pour faire appel aux bonnes volontés.

Si vous pouvez consacrer un peu de votre temps à ce service ce serait très apprécié des enfants mais aussi par des parents qui ont parfois du mal à la maison pour faire les devoirs. Des personnes extérieures peuvent faire disparaître certains blocages qui existent dans les relations parents-enfants.

Le but n'est pas d'occuper une personne à temps plein mais d'effectuer un roulement entre plusieurs personnes volontaires. Si par exemple, il y a 4 personnes et que le soutien a lieu une fois par semaine, chacune interviendrait une fois par mois pour 1h maximum.

Si la transmission et l'aide aux plus jeunes vous intéressent, contactez-nous :

Mairie :
01 30 93 06 91
12 bis rue des écoles
mouloudabdedou@gommecourt.fr



APEGC:
06 10 77 31 15
ou par mail :
sebastien.sabine59@orange.fr



L'amicale toujours aussi sympa !



L' ALCS (Amicale de Loisirs Culturels et Sportifs) vous présente les différentes activités qu'elle organise ou met à votre disposition tout au long de l'année.

*Cours d'anglais le Jeudi de 19h à 20h30 avec Marie Odile Maurice

*Atelier informatique le Jeudi de 17h30 à 18h30 avec Mouloud Abdedou

*Après-midi jeux, deux Mardis par mois de 14h00 à 17h30

*Atelier peinture avec Nathalie Balluais, un Dimanche par mois de 11h00 à 16h00.

*Sortie Rando à thème avec Jean Pierre Philippe, un Dimanche par mois de 9h00 à 12h 30.

*Une section Pétanque affiliée à la ffpjp 78 : Contact : Mr Fouquereau Olivier tel 06 20 83 38 28. La section organise 2 à 3 concours officiel par an + participation au Championnat des clubs du 78.

L'A.L.C.S c'est aussi la journée détente familiale (pêche, repas champêtre, balade et visite d'un site), la journée familiale(tournoi de foot ,repas champêtre, pétanque, et l'association Jeu Demain), la sortie canoé, le repas moules frites, des concours de belote d'Octobre à Avril, des lotos(2 par an), des places pour des concerts ou pièces de théâtre proposées à tarif réduit.



Alors n'hésitez pas à les rejoindre lors d'une activité, d'une manifestation, proposée par l'amicale ou plus encore faites leur part de vos idées d'animation ou allez renforcer leur équipe.

Pour tous renseignements : Mr Deschamps jean paul :tel 01 30 93 39 62 ou 07 86 09 40 49

Email : amicale.lcsgc@orange.fr

Jeu Demain - Fête mondiale du jeu



Le 28 mai 2016, la fête mondiale du jeu a battu son plein à la salle des fêtes de Gommecourt.

Petits et grands ont pu jouer avec un circuit de train géant, découvrir les nouveautés de l'association jeu demain et jouer à celui qui ramènera le plus vite possible les jeux en bois à l'intérieur en évitant les gouttes de pluie.

Que de bons moments !!!





DITES NON à la fermeture du centre de sécurité sociale de Bonnières-sur-seine en signant la pétition sur le site <https://www.change.org>. Retrouvez le lien et plus d'informations sur votre site internet communal: <http://gommecourt.fr/news/centre-de-securite-sociale-de-bonnieres-sur-seine/>

AGENDA



- **16 Octobre** : Repas moules frites
- **23 Octobre** : Balade découverte du cœur historique de Rouen
- **Novembre** : Soirée laser game ou Bowling, un concours de Belote, sortie Rando le 20 Novembre.
- **Décembre** : le 4 Décembre Loto de Noël , un concours de Belote, une sortie rando le 11 Décembre. Toutes les dates sur le site internet de l'amicale : <http://alcsommecourt.wix.com/alcsommecourt>



- **22 Octobre** : Ludothèque
- **3 Décembre** : bourse aux jouets
- **10 Décembre** : Ludothèque
- **14 Janvier 2017** : Ludothèque
- **22 mars 2017** : Ludothèque
- **27 mai 2017** : fête mondiale du jeu



- **16 octobre** : Vente de gâteaux
- **31 octobre** : Halloween
- **11 mars 2017** : Loto
- **01 juillet 2017**: kermesse

ETAT CIVIL

**De Mars
2016 à
Septembre
2016**

NAISSANCES

Georges Dorkeld le 10 janvier 2016
Maxence Rundstadler Pruvôt le 4 avril 2016
Gaël Rachez le 7 juillet 2016
Lawrence Lao-Pane le 26 août 2016

MARIAGES

Jéronimo Gomes et Mélanie Maria le 16 avril 2015
Jean-Paul Huët et Emmanuelle Borne le 28 mai 2016
Roger Jeaneau et Colette Colleu le 18 juin 2016
Stéphane Hommet et Audrey Garnier le 2 juillet 2016

DECES

Louise Verrier le 22 juillet 2016
Serge Schuler le 6 août 2016
Gilberte Cahagne épouse Cardonné le 11 octobre 2016

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi, jeudi de 17h30 à 19h

Contact : mairiegommecourt@wanadoo.fr

Téléphone : 01 30 93 06 91

Adresse : 12 bis rue des écoles 78270 Gommecourt

**Rédaction : Commission BMO - Conception & Mise en page : Mouloud ABDEDU -
Responsable de la publication : Jacques GUERIN - Impression par nos soins.**